

MAZARS

Fondation Notre-Dame

Rapport d'audit du commissaire aux comptes
relatif aux comptes annuels
de la **Fondation abritée des Bernardins**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

N° SIREN : 393 739 594

Rapport d'audit du commissaire aux comptes relatif aux comptes annuels de la **Fondation abritée des Bernardins**

Exercice clos le 31 décembre 2017

FONDATION
NOTRE-DAME

*Rapport d'audit
relatif aux comptes
annuels de la
Fondation abritée des
Bernardins*

*Exercice clos le 31
décembre 2017*

Rapport d'audit du commissaire aux comptes relatif aux comptes annuels de la Fondation abritée des Bernardins

Au Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de l'établissement des comptes prévus par la convention de création de la Fondation abritée des Bernardins, nous avons effectué un audit des comptes de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité de la direction de la Fondation Notre-Dame. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière de la Fondation abritée des Bernardins au 31 décembre 2017, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Fait à Paris La Défense, le 25 mai 2018

Le Commissaire aux comptes

MAZARS

JEROME EUSTACHE



**FONDATION
DES BERNARDINS**

approuvée par le Conseil d'Administration de la FND du 14 novembre 2008
Convention de création en date du 20 janvier 2009

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2017

Objet : La **Fondation des Bernardins** a pour objet de soutenir :

- la rénovation et l'entretien du bâtiment dit Collège des Bernardins, monument historique, ses équipements et aménagements,
- ainsi que son fonctionnement dans les différentes activités de recherche et de documentation sur des sujets de société, d'expositions artistiques (expositions d'arts, musique, cinéma etc), de colloques, de communication et de formation, et dans tous les autres investissements et activités d'intérêt général à caractère non lucratif contribuant à la mission et au rayonnement en France et à l'étranger du Collège des Bernardins.

FONDATION DES BERNARDINS

BILAN 2017 (en €)

ACTIF	2017			2016
	Valeur Brute	Amor.& Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette
Comptes de Liaison	1 960	-	1 960	45 956
Total Actif immobilisé	311 068	13 639	297 429	293 910
Immobilisations incorporelles et corporelles	11 046	11 046	-	-
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	11 046	11 046	-	-
- Terrains	-	-	-	-
- Constructions	-	-	-	-
- Immobilisations en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières	300 022	2 594	297 429	293 910
- Obligations	220 022	2 594	217 428	222 435
- Obligations, intérêts courus à recevoir	3 931	-	3 931	4 528
- Actions	76 069	-	76 069	66 946
- Autres (FCP, etc.)	-	-	-	-
Créances et Comptes rattachés	487 703	-	487 703	502 302
- Donateurs et Organismes	474 731	-	474 731	496 417
- Autres créances	12 972	-	12 972	5 885
Valeurs mobilières de placement	1 078 610	25 113	1 053 498	1 034 461
- Fonds obligataires y compris coupons courus	952 826	-	952 826	936 589
- Autres valeurs mobilières de placement	125 784	25 113	100 671	97 872
Disponibilités	2 022 589	-	2 022 589	1 752 535
- Banques : comptes sur livret et comptes courants	2 022 589	-	2 022 589	1 752 535
Charges constatées d'avance	3 953	-	3 953	5 153
Total actif circulant	3 592 855	25 113	3 567 743	3 294 450
TOTAL ACTIF	3 905 883	38 752	3 867 131	3 634 316

PASSIF	2017		2016
	Valeur Nette après affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat
Fonds associatif	500 000	500 000	319 348
Dotations pérenne non consommable	-	-	-
Dotations statutaire	-	-	-
Dotations complémentaires	-	-	-
Apports des fondations abritées	500 000	500 000	319 348
Dotation initiale	300 000	300 000	300 000
Dotations complémentaires	19 348	19 348	19 348
Dotations consommables	180 652	180 652	-
Comptes de liaison	13 026	13 026	10 016
Réserves affectées	-	-	-
Report à nouveau	2 451 453	2 264 497	2 091 891
Résultat de l'exercice	-	186 955	353 258
Fonds dédiés	762 691	762 691	682 691
- Fonds dédiés aux fondations abritées	-	-	-
- Fonds dédiés spécifiques aux fondations abritées	762 691	762 691	682 691
- Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement	-	-	-
Dettes & Assimilées	139 962	139 962	177 112
- Emprunts financiers divers	-	-	-
- Dettes financières diverses	20 750	20 750	20 750
- Fournisseurs et comptes rattachés	60 374	60 374	120 795
- Dettes fiscales et sociales	51 765	51 765	34 499
- Projets bénéficiaires restant à solder	-	-	-
- Autres dettes	7 072	7 072	1 068
Produits constatés d'avance	-	-	-
TOTAL PASSIF	3 867 131	3 867 131	3 634 316

	2018	Total 2019 et suivantes	Total
Engagements donnés	-	-	-
Engagements reçus	6 298 925	593 917	6 892 842
<i>dont legs et donations affectés</i>	-	-	-

FONDATION DES BERNARDINS

Compte de résultat 2017

	2017	2016	variation 2017-2016
Produits d'exploitation			
Dons manuels non affectés	3 412 653	3 423 261	-0,31%
Dons manuels affectés	739 000	887 000	-16,69%
Total des collectes	4 151 653	4 310 261	-3,7%
Legs & donations	159 449	165 985	-3,94%
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes	5 763	14 463	-60,15%
Total des produits d'exploitation	4 316 866	4 490 709	-3,9%
Missions sociales			
Projets engagés	3 050 000	3 050 000	0%
Charges externes	476 494	520 060	-8,4%
dont charges externes missions sociales			
Charges de personnel	438 812	434 216	1,1%
dont personnel affecté en missions sociales	23 822	22 488	5,93%
dont personnel affecté en appel public à la générosité	414 990	411 728	0,79%
Charges communes aux fondations abritées	85 667	89 029	-3,8%
Dotations aux amortissements et provisions			
Autres charges- Impôts	46 099		
Total des Charges d'exploitation	4 097 072	4 093 305	0,1%
Résultat d'exploitation	219 794 €	397 404 €	-45%
Produits financiers	69 226	54 480	27,1%
Charges Financières	22 064	6 627	233,0%
Résultat financier	47 162 €	47 853 €	-1%
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel	0 €	0 €	
Report des fonds dédiés spécifiques année N-1	682 691	590 691	
Variation des fonds dédiés spécifiques (création, renfort ou utilisation)	80 000	92 000	
Report des fonds dédiés spécifiques année N+1	762 691	682 691	
Total des Produits	5 068 783 €	5 135 881 €	-1%
Total des Charges	4 881 827 €	4 782 623 €	2%
Résultat de l'exercice	186 955 €	353 258 €	-47%

Fondation des BERNARDINS
Compte d'emploi des Ressources 2017

	(1)	(3)		(2)	(4)
EMPLOIS	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées de N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		2 264 497
1- MISSIONS SOCIALES	3 073 822	2 481 822	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	3 647 092	3 647 092
<i>1-1 Réalisées en France</i>	<i>3 073 822</i>	<i>2 481 822</i>	<i>1-1 Dons et legs collectés</i>	<i>3 572 102</i>	<i>3 572 102</i>
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés	3 412 653	3 412 653
- Versements à d'autres organismes agissant en France	3 050 000	2 458 000	- Dons manuels affectés		
. Accompagnement des projets	23 822	23 822	- Legs et autres libéralités non affectés	159 449	159 449
<i>1-2 Réalisées à l'étranger</i>			- Legs et autres libéralités affectés		
- Actions réalisées directement			<i>1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</i>	<i>74 990</i>	<i>74 990</i>
- Versements à un organismes central ou d'autres organismes			- Produits accessoires aux frais d'appel public à la générosité	5 763	5 763
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	875 946	808 946	- Produits financiers	69 226	69 226
<i>2-1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	<i>711 822</i>	<i>711 822</i>	- Autres produits		
<i>Ratio Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées</i>	<i>19,52%</i>		2- AUTRES FONDS PRIVÉS	739 000	
<i>2-2 Frais de recherche des autres fonds privés</i>	<i>145 661</i>	<i>78 661</i>	3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
<i>2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>			4- AUTRES PRODUITS		
<i>2-4 Frais d'information et de communication</i>	<i>18 464</i>	<i>18 464</i>	Produits financiers		
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	169 368	169 368	Loyers		
Frais de gestion	85 667	85 667			
frais de gestion immobilière	61 636	61 636			
Charges financières	22 064	22 064			
		3 460 136 €			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	4 119 136 €		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	4 386 092 €	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS			II- REPRISES AUX PROVISIONS		
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	762 691		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	682 691	
			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	186 955		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
TOTAL GENERAL	5 068 783 €		TOTAL GENERAL	5 068 783 €	3 647 092 €
V- Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		3 460 136	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		3 460 136
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		2 451 453 €
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	12 413		Bénévolat	0	
Frais de recherche de fonds	157 536		Prestations en nature	169 113	
Frais de fonctionnement et autres charges	0		Dons en nature	836	
TOTAL	169 949		TOTAL	169 949	



ANNEXES AUX COMPTES 2017 DE LA FONDATION DES BERNARDINS

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2017	2
NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE	2
NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	2
3.1 CADRE LEGAL DE REFERENCE.....	2
3.2 PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES.....	3
3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations.....	4
3.2.2 Fonds dédiés, résultat et report à nouveau	4
3.2.3 Traitement des legs et donations.....	5
3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées	5
3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles	5
3.2.6 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement	5
3.3 ZOOM SPECIFIQUE SUR LE COMPTE EMPLOI-RESSOURCES (CER)	5
NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN	7
4.1 NOTES SUR L'ACTIF	7
4.1.1 Immobilisations incorporelles & corporelles.....	7
4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	8
4.1.3 Créances.....	9
4.2 NOTES SUR LE PASSIF.....	10
4.2.1 Fonds associatifs.....	10
4.2.2 Congés payés et Compte Epargne Temps.....	10
4.2.3 Indemnités pour départ à la retraite	10
4.2.4 Fonds dédiés spécifiques et report à nouveau.....	10
4.2.5 Dettes.....	11
NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS	12
5.1 LOCAUX.....	12
5.2 EFFECTIFS	12
5.3 CONTRIBUTION DES BENEVOLES.....	12
5.4 HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	12
5.5 CHARGES ADMINISTRATIVES	12
5.6 ENGAGEMENTS HORS BILAN	13
NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS.....	13

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2017

- La Fondation des Bernardins a dépassé en 2017 les 4,1 millions d'euros de collecte, chiffre proche de celui de 2016 (-4 %), grâce à une mobilisation forte des donateurs particuliers mais un moindre engagement des entreprises mécènes.
- La Fondation des Bernardins a contribué pour la dernière année au remboursement de l'emprunt contracté pour la rénovation du Collège des Bernardins (700 K€) et a poursuivi son soutien à la programmation, tenant compte du mécénat affecté par des mécènes à hauteur de 659 K€, soit un montant total de plus de 3 millions d'euros reversés.
- Le Fonds des Bâisseurs destiné à assurer la pérennité du bâtiment s'élève désormais à 763 K€ et les engagements reçus en hors bilan de legs et donations atteint le montant de 6,9 millions, offrant une perspective rassurante de ressources à venir, alors que les évolutions de la fiscalité pourraient être défavorables à la collecte 2018.



NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Les Comptes de la Fondation des Bernardins sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.



NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation des Bernardins est sous égide de la Fondation Notre Dame. La Fondation des Bernardins correspond à un établissement comptable de la Fondation Notre Dame. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.

3.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2017 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

3.2 Principes comptables appliqués

Les statuts de la Fondation Notre Dame lui confèrent la capacité de fondation abritante, ce qui lui permet la constitution de fondations abritées au nom de donateurs (personnes physiques et/ou morales) ou de testateurs. Sans personnalité juridique propre, la Fondation des Bernardins bénéficie de l'affectation de biens, droits ou ressources.

En conséquence, le plan comptable général est développé pour mieux suivre les activités propres de la collecte de dons par mailing en particulier sur les comptes 611 (sous-traitance : mise sous plis-routage), 622 (rémunérations d'intermédiaires, honoraires), 623 (publicité, publications) et 626 (affranchissements).

L'établissement comptable « Fondation des Bernardins » comprend :

- la collecte des fonds issus de l'appel public à la générosité (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel public à la générosité,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Il enregistre de plus :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur « Charges Communes » de la Fondation abritante selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque établissement comptable a son propre bilan et compte de résultat et compte Emploi-Ressources (pour celles faisant appel public à la générosité). En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été maintenue pour une meilleure lisibilité des comptes.

3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne "Apports sans droit de reprise des fondations abritées", sont des dotations non consommables des fondations abritées à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation. Le mouvement est alors enregistré en "dotations complémentaires". En 2016, le Comité exécutif de la Fondation des Bernardins avait opté pour une dotation complémentaire sous la forme d'une dotation consommable. En 2017, le renforcement de la dotation consommable n'a pas été poursuivi.

Depuis l'exercice 2009, le secteur Mutualisation regroupe l'ensemble des investissements financiers à long terme de la Fondation abritante et des fondations abritées avec dotation qui ont décidé de mutualiser leurs fonds longs avec ceux de la Fondation abritante. La mutualisation consiste à redonner à chaque établissement apporteur, une quote-part de chaque ligne d'investissement calculée en fonction des apports. En ce qui concerne les revenus financiers, il est tenu compte de la date d'arrivée des fonds investis. Cette mutualisation a été mise en œuvre pour diminuer les risques sur chacune des lignes d'investissements et, de fait, fait profiter les entrants de la sécurité du volume d'investissements déjà constitués.

3.2.2 Fonds dédiés, résultat et report à nouveau

Le traitement comptable des fonds dédiés fait l'objet d'une présentation spécifique

- **dans la présentation des comptes de la Fondation abritée :**

La partie des ressources affectées par les donateurs à la fondation abritée qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, reste en résultat et est intégré dans le report à nouveau. Cette présentation est également reprise dans la présentation du Compte Emploi des Ressources.

Il peut exister des fonds dédiés, appelés « fonds dédiés spécifiques » lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation précise de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice, ce qui est le cas de la Fondation des Bernardins à travers le « Fonds des Bâisseurs ». Les variations de ces fonds dédiés spécifiques sont indiquées sur une ligne spécifique du compte de résultat de la Fondation abritée.

- **dans la présentation des comptes de la Fondation Notre Dame :**

La variation des fonds dédiés des fondations abritées est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées » dans les comptes de la Fondation abritante (Fondation Notre Dame).

L'utilisation ultérieure des ressources de la Fondation des Bernardins sera inscrite dans un compte spécifique des Bernardins, au niveau de la fondation abritante (Fondation Notre Dame), en produits des exercices futurs (libellé du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ») par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

3.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat.

3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

En 2017, comme en 2016, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des fondations abritées, assorti d'un forfait fixe, du même taux que celui de 2016.

3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels 1 an
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel informatique 3 ans

3.2.6 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire des valeurs mobilières de placement est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Depuis 2006, les obligations à long terme, ont été reclassées en immobilisations financières selon les critères retenus par le plan comptable général, la Fondation des Bernardins ayant l'intention de garder ces titres jusqu'à leur échéance de remboursement. Les obligations achetées au-dessus du nominal, sont dépréciées pour ramener la valeur nette au nominal à l'échéance de remboursement. (Voir également paragraphe 4.1.2)

3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER)

Les organismes faisant appel public à la générosité ont l'obligation de présenter en annexe de leurs comptes annuels le tableau CER (Compte d'emploi annuel des ressources) issu du règlement CRC 2008-12 au 31 décembre 2017. Les rubriques concernant les fonds dédiés de la fondation abritée font l'objet des adaptations mentionnées au paragraphe 3.2.2 dans la partie « présentation des comptes de la Fondation abritée » de ces annexes-ci.

« Il peut y avoir un écart entre l'excédent de ressources de l'exercice de l'année N-1 et le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice lorsque la Fondation décide du renfort de sa dotation ou de la constitution de réserves.

Le montant du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées était :

- en fin d'exercice 2016 de 2 445 K€,
- en début d'exercice 2017 de 2 264 K€.

L'écart entre ces 2 montants est de 181 K€. Il correspond à l'augmentation:

- de la dotation de la Fondation des Bernardins pour 181 K€,



NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

4.1 Notes sur l'Actif

4.1.1 Immobilisations incorporelles & corporelles

Immobilisations brutes

RUBRIQUES	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions, apports, création	Cessions, virements	Valeur brute fin d'exercice
Logiciels de gestion	6 874			6 874
Total immobilisations incorporelles	6 874 €			6 874 €
Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 172			4 172
Total immobilisations corporelles	4 172 €			4 172 €
Total immobilisations brutes	11 046 €			11 046 €

Amortissements

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Logiciels de gestion	6 874			6 874
Total immobilisations incorporelles	6 874 €			6 874 €
Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 172			4 172
Total immobilisations corporelles	4 172 €	- €		4 172 €
Total amortissements	11 046 €	- €		11 046 €

Valeur nette des immobilisations

RUBRIQUES	Valeur nette début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Acquisitions, apports, création, virements	Valeur nette fin d'exercice
Total immobilisations incorporelles	- €	- €			- €
Total immobilisations corporelles	- €	- €			- €
Total	- €	- €			- €

La valeur comptable est nulle au 31/12/2017, les logiciels et matériel de bureau étant totalement amortis dans les comptes de la Fondation des Bernardins.

4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités

La Fondation des Bernardins a opté à sa création en 2009, pour un système de mutualisation des dotations. Son apport représente, au 31 décembre 2017, 6.16 % des fonds mutualisés, hors sa part de dotation consommable (181 K€).

Valeurs détenues	Valeur comptable d'achat	Coupons courus et intérêts capitalisés au 31/12/2017	Dépréciation & Amortissement au 31/12/2017	Valeur comptable nette au 31/12/2017 (y compris coupons courus)	Valeur comptable nette au 31/12/2016 (y compris coupons courus)	Valeur de marché au 31/12/2017	Plus/moins value latente au 31/12/2017
Immobilisations							
Portefeuille obligataire	220 022	3 931	2 594	221 359	226 964	231 959	10 600
Portefeuille actions	76 069			76 069	66 946	94 197	18 128
Total immobilisations	296 090 €	3 931 €	2 594 €	297 428 €	293 910 €	326 156 €	28 728 €
Valeurs de placement							
Contrats ass-vie multi-supports	937 814	15 012		952 826	936 589	NA	NA
Portefeuille actions	125 784		25 113	100 671	97 872	100 671	0
Total valeurs de placement	1 063 598 €	15 012 €	25 113 €	1 053 498 €	1 034 461 €	100 671 €	0
Total placements financiers	1 359 689 €	18 943 €	27 706 €	1 350 926 €	1 328 371 €	426 828 €	28 728 €

Détail des disponibilités :

	31/12/2017	31/12/2016
Compte sur livret et compte courant	1 975 167 €	1 733 970 €

Détail des disponibilités secteur mutualisation des dotations :

	31/12/2017	31/12/2016
Fondation des Bernardins	47 422 €	18 565 €

Ce compte sur livret représente la quote-part des fonds de la dotation restant à réinvestir au 31/12/2017.

4.1.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Tableau des créances :

Bernardins	2017	2016
Dons perçus en janvier n+1 au titre de l'année n	474 731 €	496 417 €
Total créances donateurs et organismes	474 731 €	496 417 €
Avoir à recevoir	842 €	
Autres créditeurs et débiteurs	12 130 €	5 885 €
Total Autres créances	12 972 €	5 885 €
Total Créances et comptes rattachés	487 703 €	502 302 €

	2017	2016
Charges constatées d'avance	3 953 €	5 153 €
Total charges constatées d'avance	3 953 €	5 153 €

4.2 Notes sur le passif

4.2.1 Fonds associatifs

	2017			2016
	Valeur Nette après affectation Résultat	Affectation de tout ou partie du résultat / consommation de la dotation comptable	Valeur Nette avant affectation du Résultat	Valeur Nette avant affectation du résultat
Dotations initiales	300 000		300 000	300 000
Dotations complémentaires	19 348		19 348	19 348
Dotations consommables	180 652		180 652	
Total fonds associatif	500 000 €		500 000 €	319 648 €

Il n'y a pas eu de renforcement de la dotation en 2018.

4.2.2 Congés payés et Compte Epargne Temps

Ils sont provisionnés sur la base des salaires perçus sur la période, pour un montant total de 29 089 € charges sociales incluses pour le personnel dédié à la Fondation des Bernardins.

La provision correspondant au C.E.T est basée sur un calcul maximal de six jours épargnés par le salarié. Elle s'élève à 7 120 € charges incluses.

4.2.3 Indemnités pour départ à la retraite

Elles sont provisionnées pour un montant de 15 556 € charges incluses.

4.2.4 Fonds dédiés spécifiques et report à nouveau

Report à nouveau

Report à nouveau au 01.01.2017	2 264 497
Résultat 2017	186 955
Report à nouveau au 31.12.2017	2 451 452

Le traitement systématique en fonds dédiés est nécessaire dans les comptes d'une fondation abritante. En revanche, dans les plaquettes des comptes édités spécifiquement pour une fondation abritée, le traitement des fonds dédiés ne s'applique qu'aux fonds dédiés spécifiques. Toujours dans ces mêmes plaquettes de comptes de fondations

abritées, le résultat est traité en report à nouveau de l'année N+1 afin de mieux visualiser le résultat propre à chaque exercice.

Fonds dédiés spécifiques

Fonds des Bâisseurs au 31/12/2016	682 691 €
Renfort en 2017	80 000 €
Fonds des Bâisseurs au 31/12/2017	762 691 €

Le fonds des Bâisseurs est destiné à financer la pérennité du bâtiment du Collège des Bernardins.

4.2.5 Dettes

Fondation Des Bernardins	2017	2016
Emprunts financiers : Dépôt de garantie reçu	20 750	20 750
Total Emprunts financiers	20 750 €	20 750 €
Comptes fournisseurs	40 413	107 565
Sous-total comptes fournisseurs	40 413 €	107 565 €
Comptes fournisseurs factures non parvenues	19 962	13 231
Sous-total factures non parvenues	19 962 €	13 231 €
Total fournisseurs et comptes rattachés	81 125 €	141 546 €
Dettes fiscales et sociales Fondation des Bernardins et Tickets Restaurant	51 765	34 499
Total Dettes fiscales et sociales	51 765 €	34 499 €
Soutiens de projets engagés à verser		
Total projets engagés à verser	- €	- €
Autres dettes : Charges à payer et autres dettes débiteurs/crédoeurs	7 072	1 068
Total Autres dettes	7 072 €	1 068 €
Total dettes et comptes rattachés	139 962 €	177 112 €

NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1 Locaux

Depuis l'été 2010, la Fondation des Bernardins est installée dans des locaux loués 31, rue de Poissy, en face du Collège des Bernardins.

5.2 Effectifs

Les effectifs de la Fondation des Bernardins sont les suivants :

Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Total	Total ETP
2016	6	4,75	6	4,75
2017	7	5,16	7	5,16

L'évolution 2016/2017 est lié au remplacement d'un congé de maternité.

5.3 Contribution des bénévoles

Les membres du Comité exécutif de la Fondation des Bernardins, comme les membres du Comité de parrainage, exercent leurs mandats à titre bénévole.

La Fondation des Bernardins est dotée d'un comité de développement, composé d'une vingtaine de bénévoles, qui se réunit toutes les semaines et qui œuvre par thématique de recherche de fonds (particuliers, entreprises, international, etc.). Soit en Equivalent Temps Plein, près de 4,75 ETP.

5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes.

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 60 910 € dont 27 K€ au titre du contrôle légal et 34 K€ au titre des autres services (rapports et attestations pour le compte de fondations abritées). Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes.

5.5 Charges administratives

Les charges administratives (774 769 €) consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du Programme Entraide. La contribution 2017 de la Fondation des Bernardins s'élève à 85 667 €.

5.6 Engagements hors bilan

	Legs	Donations ou Donations temporaires d'usufruit	Convention d'entreprise et fondation / Don	Total
Pour 2018	5 562 106 €	356 819 €	380 000 €	6 298 925 €
Pour 2019 et suivantes		421 917 €	172 000 €	593 917 €

Le total des engagements hors bilan est de 6 892 842 €.



NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS

	Projets nets engagés	
	Nbr	Montant
Soutien pour la rénovation du Collège (remboursement de l'emprunt)	1	700 000 €
Soutien pour la programmation culturelle	11	1 691 000 €
Sous-total des projets soutenus	12	2 391 000 €
Projet affecté : Musique	3	52 000 €
Projet affecté : Recherche & colloques	22	361 000 €
Projet affecté : Art	1	6 000 €
Projet affecté : Mardi des Bernardins	3	40 000 €
Projet affecté : International	1	200 000 €
Sous-total des projets affectés	30	659 000 €
Accompagnement & suivi projets		23 822 €
Total des missions sociales des Bernardins	42	3 073 822 €